

Communiqué de presse 25 juin 2026

## LES DÉRIVES DE LA FINANCIARISATION FACE À L'EXPERTISE DERMATOLOGIQUE

L'ouverture récente de centres privés de dépistage est présentée comme une réponse à la pénurie critique de spécialistes. En réalité, ce modèle pose de graves questions éthiques, médicales et économiques. Face à cette "ubérisation" de la santé, les dermatologues défendent une vision radicalement différente de leur expertise, centrée sur le parcours de soins conventionnel et la collaboration interprofessionnelle.

### LA FINANCIARISATION DE LA SANTÉ ET L'EXPLOITATION DE L'ANXIÉTÉ

Ces structures privées s'installent sur le "terreau fertile de la pénurie" et surfent ouvertement sur l'angoisse légitime de la population face aux cancers de la peau.

**Une logique de rentabilité** : En facturant des consultations à des tarifs élevés et en laissant un reste à charge important pour le patient, ces centres transforment un enjeu de santé publique en marché lucratif.

**Le mirage du dépistage de masse** : Dépister l'ensemble de la population de manière indifférenciée et multiplier les "cartographies complètes du corps" n'a aucune pertinence scientifique. Cette approche favorise le surdiagnostic, sature inutilement les filières de soins et génère une anxiété de masse infondée en instrumentalisant les peurs du public.

Le SNDV insiste depuis des années sur l'importance du dépistage **ciblé**. Seules les personnes à risques de cancers de la peau doivent être suivies régulièrement. Sinon, c'est **l'apparition ou l'évolution rapide d'une lésion** qui justifie une consultation de dépistage auprès d'un dermatologue.

### LE LEURRE DE L'IA AUTONOME : UN PROGRÈS QUI EXIGE UNE SUPERVISION STRICTE

Le modèle de ces centres repose de manière disproportionnée sur la délégation des tâches à des logiciels d'intelligence artificielle.

**Un progrès technologique indéniable, mais non autonome** : L'intégration de l'IA en dermatologie représente un progrès notable pour l'aide à la détection et l'analyse d'images. Cependant, cette technologie n'a absolument pas fait ses preuves en tant qu'outil de diagnostic autonome en vie réelle. Un système certifié ne peut se substituer à la finesse de l'œil humain et à l'approche holistique du médecin.

**L'impératif de la supervision médicale** : Si l'IA est un assistant précieux, elle doit impérativement rester sous la supervision directe et le contrôle exclusif des dermatologues. Confier des examens aux autres professionnels, sous prétexte qu'ils sont secondés par une machine, fait courir un risque majeur de faux négatifs ou de fausses réassurances, avec leurs conséquences économiques. L'expertise ne se délègue pas à un algorithme.

## L'ALTERNATIVE VERTUEUSE : LES ÉQUIPES DE SOINS SPÉCIALISÉS (ESS)

Le SNDV a déjà alerté à plusieurs reprises sur les risques de ces centres mercantiles. Contrairement aux affirmations de ces sociétés privées, la seule issue à la pénurie n'est pas le modèle lucratif. Une solution médicale, déontologique et économique existe et a fait ses preuves depuis plusieurs années la structuration des Équipes de Soins Spécialisés (ESS).

**Une expérimentation devenue conventionnelle** : Initiée de manière pionnière en Ile-de-France, cette organisation est désormais pleinement inscrite dans le cadre conventionnel, validée et financée par les autorités de santé.

**Une téléexpertise collaborative et structurée** : L'ESS tisse un réseau solide entre les médecins généralistes de terrain et les dermatologues du territoire. Le généraliste, au cœur du parcours, sollicite l'avis expert du dermatologue via des plateformes de téléexpertise sécurisées. Les ESS ont un fonctionnement généralement régional. 5 ESS en dermatologie-vénéréologie ont déjà été validées et d'autres sont en cours.

**Une amélioration avérée du parcours de soins** : Les données cliniques recueillies sur plusieurs années démontrent une efficacité remarquable : accélération de la prise en charge des mélanomes, diminution des délais de rendez-vous pour les cas urgents, et orientation pertinente des patients.

**Une économie majeure pour la santé publique** : Contrairement aux centres privés qui amputent le budget des patients, l'ESS optimise les ressources existantes sans surcoût mercantile, garantissant un reste à charge dans le respect strict du parcours de soins sectorisé.

L'IA doit donc être un outil au service du médecin, et non un argument commercial pour se passer du spécialiste. L'expertise dermatologique doit être ancrée au sein d'équipes de soins coordonnés, portées par des dermatologues au fait des réalités du terrain.

### Contacts presse :

**MCS COM** - Sandra Bozzi | Tél : 06 17 60 22 50 | Mail : sbozzi@mcscom.fr

**SNDV** - Thibault Moulin | Tél : 07 56 38 97 60 | Mail : contact@sndv.org